

Femme Initiatives Développement FID

B.P 1137 Lomé Tél ++ 228 251 77 23 E-mail : fid_togo@yahoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

Rédigé par : AGBODJAN M. Povi

Coordinatrice

SOMMAIRE

I- PROGRAMME D'APPUI ET D'ANIMATION AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES ET ORGANISATIONS PAYSANNES

- Genre et développement

- Législatives 2007

- Gestion d'infrastructure communautaire

II- APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES

2.1 Organisations paysannes féminines

2.2 Organisations paysannes masculines

2.3 Groupements mixtes

III- PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES

IV- RESSOURCES ENGAGEES

4.1 Ressources humaines

4.2 Ressources pédagogiques

4.3 L'autoévaluation de l'équipe

V- PERSPECTIVES

INTRODUCTION

Une année s'achève et une autre commence. Au seuil de cette année 2008, il est indispensable pour tout être soucieux de son développement, de son épanouissement, de faire le point sur sa situation afin de se pencher sur des actions à mener.

S'inscrivant sur cette lancée, FID ne pense pas à faire exception à la règle. Malgré le contexte dans lequel le monde du développement évolue au Togo, l'année 2007 a été une année difficile pour les organisations paysannes féminines et mixtes à cause de ces innombrables difficultés auxquelles elles furent face, et les ressources financières inexistantes pour y remédier.

Autant cette difficulté a été ressentie et partagée par les organisations paysannes et collectivités locales, autant elle n'a laissée indifférente l'association qui s'est assignée la mission de les accompagner.

I- PROGRAMME D'APPUI ET D'ANIMATION AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES ET ORGANISATIONS PAYSANNES

APPUI AUX COLLECTIVITES LOCALES

Des actions menées avec les collectivités locales dans les villages de Klobatèmè, de Djagblé et de Adidomé s'énumèrent en tant d'activités de réflexion, de formation et d'information. Ces actions ont conduit la communauté à se renforcer en termes de capacité et de développement local.

Genre et développement en milieu rural

L'information, la formation et des séances pratiques ont permis aux communautés de réfléchir sur la modélisation des représentants des villages au sein de divers comités de développement. Elles sont devenues chef de famille en tant que veuves.

Capitale pour l'épanouissement de l'être humain, ces diverses activités ont donné lieu au renouvellement de l'équipe existante et avec l'arrivée de femmes dans la gestion des affaires d

e la communauté

.
Les femmes sont élues à la
cour comme notables au même titre que les hommes.

Poursuivant cette action, les femmes et les hommes ont été sensibilisés sur la nécessité de disposer de pièce d'identité. L'objectif étant de permettre à tout citoyen d'avoir une

pièce signalétique et surtout aux enfants de posséder un acte de naissance indispensable pour la constitution des dossiers scolaires. Dans ce cadre, 210 actes de naissance ont été établis pour la communauté.

Législatives 2007

La dynamique de la participation de tout citoyen à la gestion de la collectivité locale a été portée à un niveau supérieur. Ainsi, la difficulté majeure rencontrée au niveau de l'inscription des personnes sur les listes électorales a été en partie réglée grâce aux dispositions prises par la loi et à la possession de la carte d'électeur pouvant leur permettre d'accomplir leur acte civique.

La formation, l'information et la sensibilisation ont permis aux hommes et aux femmes qui étaient au départ réticents de se rendre volontairement dans les bureaux de vote pour

accomplir leur acte.

Gestion d'infrastructure communautaire

Des activités menées avec la communauté dans le canton Djagblé ont conduit à la mise en place d'un comité de gestion du marché que nous leur avons construit. La formation des membres de ce comité

a été aussitôt effective ce qui leur donne de vive appréhension sur la mission qui leur incombe.

II- APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES

L'objectif de l'accompagnement des organisations paysannes étant de leur permettre d'amélior

er le revenu

dans le sens de la lutte contre la pauvreté, des appuis en technique de production et de gestion leur ont été apportés durant toute l'accomplissement de leurs activités génératrices de revenus.

Outre, les appuis techniques et de gestion, FID a apporté un appui organisationnel en vue d'amener toutes les organisations vers l'augmentation des revenus et surtout tendre vers un épanouissement des femmes quant à leur position sociale.

2.1 ORGANISATION PAYSANNES FEMININES

La mise en relation des groupements de femmes avec les services spécialisés pour l'acquisition des intrants agricoles leur a été d'un grand intérêt dans la mise en place et la conduite des cultures maraîchères de contre saison et de cultures vivrières.

Pour faciliter les opérations de mise en place des cultures, des intrants agricoles leur ont été apportés grâce au regroupement et au lancement unique de commande.

Au titre du suivi de la production, les femmes ont avec le concours des personnes ressources contribué à dépister certaines infections bactériennes qui ont été aussitôt traitées à partir de leur savoir-faire en préparation et traitement par de pesticides naturels.

L'augmentation de rendement de culture traduit l'orientation accordée à la confection des greniers traditionnels pour le stockage du maïs en spath et en grain de même que pour la gestion pour usage domestique et commercial.

2.2 ORGANISATION PAYSANNES MASCULINES

La contribution de l'association au développement des organisations mixtes est marquée par les appuis techniques relatives aux spéculations spécifiques dont la pratique est souvent réservée à cette catégorie de la population. Ainsi, l'accompagnement technique dans la conduite des itinéraires techniques et le suivi ont débouché sur la mise en place de parcelles de fleurs, la production de la canne à sucre et à la recherche d'un circuit de commercialisation dans le cadre de la maximisation des bénéfices.

De cet appui, deux hectares de différentes variétés de fleurs et quatre hectares de canne à sucre de bouche sont exploités et commercialisés par une soixantaine de producteurs.

2.3 ORGANISATIONS MIXTES

L'organisation du meilleur circuit de commercialisation des produits maraîchers profitables à tous les acteurs, a été le travail auquel l'équipe technique a arboré sa contribution. Cette démarche non loin d'être approuvée par tous les acteurs de la profession, a finalement donné l'occasion aux productrices appuyées par l'association, les intermédiaires et /ou les collecteurs de produits avant sa mise en vente sur les marchés spécifiques de se rencontrer. L'échange a finalement regroupé et les producteurs / trices appuyés par l'association, les producteurs des canton de Djagblé et Lébé dont l'activité principale repose sur cette pratique. Finalement, l'objectif visé, dont le contenu est l'amorce de la discussion entre les acteurs de la profession, est atteint.

III- PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES

Dans le souci de renforcer les compétences pour une meilleure implication de la population dans la gestion de la collectivité et le développement de leurs activités respectives, FID s'est assignée quatre objectifs :

- mobiliser et impliquer les différents acteurs de la société civile des villages à participer au développement du milieu à travers des besoins identifiés et traduits en actions.
- Susciter l'intérêt de la population pour la pérennisation des acquis de projets en vue de leur appropriation
- Faciliter la participation des organisations appuyées pour le développement de leurs compétences en technique de production, en gestion organisationnelle et pratiques élémentaires de comptabilité pour la gestion efficace de leurs activités.

Pour la mise en œuvre de ces objectifs, FID a privilégié le contact direct à la base avec les organisations paysannes communément appelés groupements, les autorités locales pour la gestion administrative des villages afin d'actualiser notre lecture de besoins en formation.

Du point de vue des activités réalisées, il faut signaler que les besoins de formations ont été recensés dans les villages couverts et dont les thèmes sont les suivants :

- La défense et la restauration des sols

- Le maraîchage ou culture de contre saison

- Les techniques de commercialisation

- Les droits des femmes

- Les soins de santé préventifs et la protection de la famille

- L'infrastructure communautaire

Du point de vue des résultats, il faut signaler une avancée significative au niveau de tous les thèmes (voir les éléments cités plus haut). Néanmoins, des efforts restent à faire surtout dans les domaines de l'effectivité des droits des femmes et une plus grande participation de la communauté à la gestion de leurs collectivités respectives.

IV- RESSOURCES ENGAGEES

4.1 RESSOURCES HUMAINES

L'association compte dix membres avec des compétences diverses. Ces compétences non seulement usitées au niveau de l'assemblée, du conseil d'administration pour développer des orientations et répondre à d'autres sollicitations d'ordre pratiques pour le compte de l'association. Elles sont utilisées selon les besoins des qualifications de personnes dans les formations pratiques.

Le personnel de l'association chargé de la mise en oeuvre de projet est composé de trois personnes toutes des femmes ; une coordinatrice, une sociologue et une secrétaire animatrice.

Compte tenu des besoins spécifiques, des personnes ressources extérieures sont recherchées et utilisées pour la réalisation du mandant pour lequel il est sollicité.

4.2 RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Dans le souci de répondre de façon efficace aux besoins qui s'imposent à elle sur le terrain, FID s'est attelée sur le programme de formation initié à l'intention des ONG locales du présent partenaire Bruecke-le-pont, à renforcer certaines compétences de son personnel. Il s'agit de formation de groupe reçue sur place au Togo.

4.3 AUTOEVALUATION DE L'EQUIPE

Compte tenu des moyens limités en ressources financières, FID n'a fait qu'associer cette année les membres de l'association au personnel exécutif pour la réalisation de cette autoévaluation.

A titre de résultats de diverses rencontres qui ont été des moments d'échanges, de partage, de critique et d'autocritique, il est clairement apparu pour FID :

- la nécessité de refaire une étude du milieu systématique dans les villages où elle intervient afin de mieux répondre aux attentes / préoccupations réelles des collectivités rurales et organisations paysannes qui voient leur environnement changer de façon rapide. Ce travail devrait selon les résolutions prises, nous conduire et repenser notre approche de travail en direction de la base.

- la nécessité pour FID de développer sa stratégie et de monter des projets pour répondre aux sollicitations des collectivités rurales en matière d'accès à l'eau potable et d'infrastructures d'assainissement.

- d'œuvrer pour permettre au personnel de renforcer ses compétences sur des aspects spécifiques afin qu'il puisse répondre de façon crédible aux sollicitations des organisations paysannes et collectivités locales.

- de tirer des enseignements de l'étude pour monter un projet opérationnel en matière de VIH / santé préventive pour les collectivités

V- PERSPECTIVES

Afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de développement compte tenu des événements que nous vivons, FID a l'obligation d'orienter une nouvelle dynamique interne de son rayonnement pour d'une société civile forte, spécialement en milieu paysan.

L'option d'orienter notre appui vers les collectivités locales et organisations paysannes est de les accompagner vers la recherche d'autonomie non seulement technique et financière, mais surtout politique, cette optique demeure et restera notre mission.

Dans cette dynamique de pensée, notre institution a-t-elle réellement les capacités financières, matérielles et humaines pour répondre aux diverses sollicitations des collectivités locales et organisations paysannes ?

C'est pour répondre à ces différentes attentes que FID recherche et développe des types de partenariat stratégique avec d'autres ONG et institutions de développement qui travaillent dans ce sens afin que son combat pour le changement social positif, surtout celui qui donne à la femme sa dignité et son autonomisation. FID mène des plaidoyers avec les réseaux d'ONG et association de défense et promotion des droits des femmes à l'acquisition des terres par voie d'héritage comme les hommes.

[Télécharger ici un dépliant de FID](#)